

La République exclut-elle l'islam ?

Author : Jean-Michel Muglioni

Categories : [Politique](#)

Date : 24 juin 2015

L'universalisme républicain est-il raciste et "islamophobe" par essence ? Certains mouvements de gauche accusent la République française d'être islamophobe et raciste, et cela, d'abord, sous prétexte qu'elle a opprimé les musulmans lorsqu'elle était une puissance coloniale. Jean-Michel Muglioni rattache ce discours antirépublicain aux discours tenus par certains philosophes contre la raison, qu'ils accusent de tuer la diversité ou la différence : ils ont fait le lit d'un communautarisme réellement totalitaire, puisqu'il enferme les individus dans leur appartenance ethnique et religieuse.

Le statut des « indigènes » était-il républicain ?

Parce que dans l'Algérie coloniale et dans toutes les colonies françaises les « indigènes », auxquels la citoyenneté était refusée, étaient exclus de la liberté de la presse, exclusion qui frappait donc les musulmans, la défense de cette liberté, à l'occasion de l'attentat qui a frappé *Charlie Hebdo*, reviendrait encore à refuser la liberté aux musulmans. Les partisans de cette thèse ne disent pas que le statut d'indigène est une mesure contraire à l'esprit républicain. Non ! Ils soutiennent que la République est par essence colonialiste et discriminatoire à l'égard des musulmans, ce qu'elle a en effet été en Algérie au moment de sa fondation. Que par conséquent il convient de ne pas tomber dans une idéalisation facile des « valeurs républicaines », comme cela aurait été le cas en réponse aux massacres de la rédaction de *Charlie Hebdo*. C'est ainsi qu'en souvenir de l'oppression très réelle subie par les « indigènes », ce journal satirique a été l'objet de condamnations violentes de la part des « Indigènes de la République ».

Le sophisme du ressentiment

En quoi consiste le raisonnement sophistique qui justifie une telle indignation contre la République qui serait coloniale dans son principe ? Quel ressentiment – pour parler comme Nietzsche – anime cette rhétorique ? La République et la laïcité, ainsi que les lois sur la scolarité obligatoire ont été instituées par un pays colonialiste, impérialiste, et des hommes politiques – par exemple Jules Ferry – ont alors justifié le colonialisme au nom de l'universalisme républicain. Or il est vrai que l'origine de la République en France est impure. De là cette conclusion : les valeurs républicaines (comme on dit aujourd'hui, car on disait alors *principes* et non *valeurs*) sont l'expression d'un colonialisme qui s'est perpétué, colonisation intérieure cette fois, par l'oppression des populations immigrées ou même d'autres classes défavorisées (prolétaires ou paysannes). Cette thèse remet

en question, avec l'idée républicaine, l'idée que l'école puisse avoir un rôle émancipateur : j'ai entendu dire qu'enseigner Racine dans les « quartiers » revenait à imposer aux enfants d'immigrés une culture qui n'est pas la leur. Comme si au demeurant ils étaient harcelés à coups de littérature française !

Au lieu donc de dire que la République a trahi ses propres principes, qu'elle continue de les trahir lorsqu'elle est incapable de traiter comme des citoyens à part entière des immigrés ou des enfants d'immigrés, qu'elle est devenue incapable de leur apprendre le français, bref que l'école ne remplit pas sa fonction d'instruction, au lieu d'exiger plus de République, on récuse l'idée républicaine elle-même et avec un certain gauchisme l'idée d'école qui lui est liée.

Jeter le bébé avec l'eau du bain

Mais la métaphore du bébé qu'on jette avec l'eau du bain n'a été aussi juste. Il est vrai en effet que les institutions de la République ont été mises en place dans un contexte colonial, qui était aussi un contexte de préparation de la revanche contre l'Allemagne après la défaite de 1870. Il est donc vrai que les mobiles des politiques républicains eux-mêmes n'étaient pas purs. Mais précisément l'histoire fait parfois apparaître dans des circonstances généralement confuses et sombres des institutions fondatrices qui ne sont pas réductibles à leur origine. Je ne soutiendrai pas qu'il s'agit là d'une ruse de la raison, mais que par bonheur le jeu des passions humaines ne conduit pas toujours au pire, quand du moins les hommes sont aussi capables d'avoir des principes.

Les Lumières et la condamnation du colonialisme

Ainsi la formulation des principes républicains sans laquelle il n'y aurait eu ni Révolution française, ni République, et qu'on trouve chez Montesquieu, Rousseau, Condorcet ou Kant, est inséparable de la condamnation du colonialisme. Cette condamnation est explicite aussi chez Montaigne ou chez Auguste Comte (Comte, dont l'œuvre a inspiré certains des fondateurs de la troisième République, s'était opposé sur le moment à la colonisation de l'Algérie). Prétendre que la République et la laïcité sont par leur nature même, parce que telle serait leur origine historique, des instruments de domination des minorités, que l'universalisme républicain exclut par principe la diversité, ce discours est frauduleux. Il est au mieux l'expression d'une indignation aveugle, qui ne comprend pas ses propres raisons.

Le refus de l'universel, une mode philosophique

La remise en cause de l'universel séduit d'autant plus que certaines analyses à prétention philosophique ont remis en question toute la tradition rationaliste dont la philosophie est l'expression la plus haute : pour être à la mode, on a déclaré la raison totalitaire puisqu'elle exige

l'unité. Il était donc de bon ton, en gros dans le dernier tiers du XX^e siècle, de soutenir qu'elle ignore les différences, que par exemple, reconnaissant seulement l'identité des hommes, elle manque l'altérité de l'Autre. Dire tous les hommes semblables, ce serait une faute, etc. Ces modes philosophiques ont changé la manière ordinaire de parler : on ne parle plus de ses « semblables », mais de « l'Autre ». Le droit lui-même ne doit pas être fondé sur notre similitude, c'est-à-dire sur ceci que nous sommes tous également hommes, mais sur les différences, etc. Il y a en effet *unité* dans *universel*, qui veut dire *tourné vers l'un*, et l'unité est certes en un sens la négation de la diversité (*diversité* est le contraire d'*université* et il se pourrait aussi qu'il n'y ait plus d'université au sens strict aujourd'hui). On prétend donc que la loi est contraire à la diversité des groupes sociaux, religieux et ethniques et qu'imposer une même loi pour toute la France, c'est la même volonté impérialiste que l'ethnocentrisme. Il y a un régionalisme antirépublicain nourri de cet irrationalisme, venu de philosophes très sincèrement attachés à combattre toutes les formes d'oppression. En matière intellectuelle aussi l'enfer est pavé de bonnes intentions. Dans ce contexte, on ajoutera donc que la philosophie relève de la pensée occidentale et, pourquoi pas, que son enseignement en France est lui aussi un avatar du colonialisme.

L'Un et le multiple

La force de l'argument qui fait de la raison la source de toute oppression ne vient pas de sa validité logique ni de son sens, mais du fait de l'ethnocentrisme et du mépris affiché par les puissants ou les moins puissants à l'égard des religions et des coutumes qui ne sont pas les leurs. Depuis plus de 2500 ans la question de l'un et du multiple a été patiemment traitée. Une multiplicité sans unité est insaisissable. Une unité sans diversité est vide. Par exemple un nom commun rassemble sous une unité une diversité de choses dont nous ne pourrions rien dire s'il fallait donner à chacune un nom propre, puisqu'avoir autant de noms que de choses ou d'aspects des choses est impossible et contraire à la nature même d'une langue et de la pensée. Ainsi nous classons, c'est-à-dire ramenons le multiple à l'un, nous inventons diverses façons d'unifier les diversités qui s'offrent à nous. Mais nous cherchons aussi, dans ce que nous avons uni ou unifié, de nouvelles différences. S'en prendre à la raison qui fait ce travail d'unification et de division, c'est renoncer à toute pensée.

Le sens républicain de la loi

Accuser la raison de totalitarisme parce qu'elle unifie au lieu d'abandonner le multiple à sa diversité est une forme d'irrationalisme théorique qui a ouvert la voie, en matière de politique, au refus de la loi et de l'idée républicaine et qui a fait le lit du communautarisme. Cette critique de l'universel s'est propagée largement parce qu'elle s'accorde assez bien avec le libéralisme du marché qui redoute la loi. Car la loi, c'est-à-dire l'égalité devant la loi, est l'essence de la République, et pour cette raison le régime républicain est par essence social : il implique par exemple que les inégalités de fortune ne doivent pas entraîner des inégalités devant la loi, c'est-à-dire donner aux uns des droits que les autres n'ont pas. Les inégalités ne s'accroissent pas en

France parce que nous sommes en République mais parce que la République n'y est souvent qu'un mot.

Égalité et non égalitarisme

L'exigence d'unité de l'universalisme républicain n'implique nullement la négation de la diversité, de la même façon que l'égalité des droits n'est pas l'égalitarisme et le nivellement des hommes. L'égalité républicaine est – comme on dit – élitiste (mais aujourd'hui on n'entend ce terme qu'en un sens péjoratif), en ceci qu'elle donne les fonctions non pas selon l'hérédité ou la fortune, mais selon la compétence dûment contrôlée, par exemple par des concours. Il ne faut pas avoir peur de dire qu'une République véritable est aristocratique – mais à condition qu'elle recrute cette aristocratie pour la qualité individuelle de ses membres et non selon leur origine ou leur fortune. Ce que signifie le principe affirmé dans le premier article de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* en 1789 : « Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ». Ce qui du même coup exclut que l'appartenance à une communauté quelconque autre que la communauté nationale donne des droits particuliers, c'est-à-dire des privilèges.

L'idéologie antirépublicaine

Lorsque les détracteurs de la République parlent au nom de la diversité et de la défense de communautés, ils veulent en réalité une autre sorte d'unité : non pas l'unité politique de la nation, fondée sur la volonté des citoyens, mais l'unité culturelle et religieuse fondée sur l'appartenance à une communauté. Ainsi l'unité de ce qu'on appelle à tort la « communauté musulmane » est sans doute plus le fait du racisme dont les « musulmans » sont réellement l'objet qu'une réelle unité communautaire : parmi ceux qu'on dit « musulmans », combien sont encore musulmans, et parmi ceux qui sont musulmans, combien ont-ils la même façon de pratiquer l'islam ? Vouloir qu'ils constituent une communauté, c'est les enfermer dans un groupe pour des raisons historiques, religieuses ou ethniques – il faudrait dire pour des raisons racistes, car là aussi le racisme n'est pas nécessairement du côté de ceux qui en sont accusés. Et si celui que le hasard a fait naître dans une semblable communauté veut la quitter ou ne pas en respecter les mœurs et les croyances, c'est un apostat. Le totalitarisme aussi n'est pas toujours du côté de ceux qui en sont accusés : il y a un totalitarisme communautaire, et c'est précisément ce qu'une République laïque a pour but d'empêcher. Ainsi, s'en prendre à la République et à l'État-Nation pour lutter contre le racisme réel dont sont victimes les musulmans, c'est se tromper d'ennemi et tenir un discours rigoureusement idéologique, au sens que Marx donne à ce terme : un tel discours donne l'apparence de défendre un principe, la liberté des minorités contre un impérialisme, quand en réalité, à l'insu de ceux-là même qui le tiennent, il fait le jeu de l'impérialisme économique qui submerge la planète en détruisant précisément la République partout où elle n'a pas complètement disparu.

L'accusation d'islamophobie

Et par là s'explique qu'une extrême gauche généralement d'origine marxiste et hostile au christianisme en vienne à prendre la défense de l'islam, religion qui pourtant ne devrait pas être pour elle plus recommandable qu'une autre. Mais la colonisation ayant opprimé les musulmans, ce qui est incontestable, c'est être islamophobe et raciste que soumettre l'islam à la critique comme on a soumis le christianisme à la critique. Aux yeux de ceux pour qui la France est toujours une puissance coloniale opprimant des peuples musulmans, la laïcité est donc nécessairement « islamophobe », comme aux yeux de catholiques encore nombreux en 1905 la loi de séparation des Églises et de l'État était une loi « christianophobe ». Par chance ce mot n'existait pas alors et l'on ne pouvait pas dire que la critique du catholicisme était raciste, car c'était une affaire entre Blancs !

Le chemin qui reste à parcourir

L'islam ne se plie certes pas plus aisément aux règles de la laïcité que le catholicisme, qui a dû faire un long chemin en France, sans l'agrément du Vatican. Mais l'unité républicaine était à ce prix, si bien qu'on peut être aujourd'hui catholique et laïque sans contradiction, non pas seulement parce qu'ainsi le droit de pratiquer cette religion est garanti – ce que ne garantit pas l'islam dans la plupart de pays musulmans –, mais parce que, du moins selon certains interprètes des textes fondateurs du christianisme, un catholique rendant à César ce qui est à César peut rendre à Dieu ce qui est à Dieu. Or l'islam a en France des fidèles, philosophes ou non, qui ont fait ce chemin : combattons pour que leur discours ne soit pas rendu inaudible par les détracteurs de la République et de la laïcité d'où qu'ils viennent.

Post Scriptum

J'ai moi-même été témoin du racisme ordinaire. J'en pourrais même faire un volume. Je sais quels obstacles un Noir ou un Arabe doivent surmonter pour obtenir un logement ou un poste quand une personne de « type européen » ne rencontre pas les mêmes difficultés dans la même démarche. Je comprends donc qu'à force de subir ce racisme certains musulmans désespèrent de la République. Il n'est pas insensé de référer ce racisme au passé colonial de la France. Il faut donc s'indigner. Mais indignation n'est pas raison. En voici un exemple. L'essentiel du propos que je publie aujourd'hui était rédigé lorsque j'ai lu l'allocution de Madame Houria Bouteldja (porte-parole du parti des [Indigènes de la République](#) (PIR)) à la Maison de la Littérature d'Oslo, le 3 Mars 2015, lors de la conférence *Minorités, nationalisme et États-Nations*. On pourra juger de la pertinence de l'analyse trop rapide que j'en propose en lisant l'[allocution entière sur le site](#).

Cette « militante décoloniale » ou « qui n'appartient pas à la gauche blanche et qui parle d'un point de vue décolonial » soutient qu'il y a un « racisme républicain », « structurel », constitutif de « l'Etat-Nation, fondé sur une identité blanche et chrétienne ». Tout se passe comme si elle

remplaçait la lutte des classes par la lutte des races et définissait l'essence de la République dans les termes mêmes de l'extrême droite. Elle dénonce aussi l'antisémitisme structurel de la France chrétienne, mais pour ajouter qu'il a été compensé après la Shoa par un « philosémitisme d'Etat », lequel est une manière de ne pas reconnaître les crimes coloniaux et de soutenir Israël, « Etat colonial qui a pour mission de garantir les intérêts occidentaux dans le monde ». Et telle est la « première source de l'hostilité de la part des sujets postcoloniaux envers les juifs », ce qu'on ne saurait confondre avec « le prétendu antisémitisme de la banlieue ».

On peut lire ceci : « pour faire partie du corps légitime de l'État-Nation, il faut cumuler trois critères : être d'origine européenne, chrétien (croyant ou pas, pratiquant ou pas) et blanc de peau. Exemple : quand on est chrétien mais d'origine libanaise, ou blanc de peau mais Turc, on n'est pas Blanc. Il faut cumuler les trois qualités pour être pleinement Blancs et donc parfaitement Français ». Me voici donc devenu chrétien ! Et islamophobe puisque je ne pense pas plus de bien de l'islam comme religion que du christianisme : chrétien, islamophobe donc raciste. Inversement l'hostilité à l'égard non pas de la politique actuelle d'Israël (que je condamne moi aussi) mais envers les juifs n'est pas de l'antisémitisme.

Pour montrer la manière de raisonner « décoloniale », je prendrai un exemple. L'allocution commence, pour montrer qu'il y a un « racisme républicain », d'abord antisémite, par rappeler trois « lapsus d'État » comme suit :

« – Le premier a été prononcé par Raymond Barre, le 3 octobre 1980. Une bombe tue trois personnes devant la synagogue de la rue Copernic, à Paris. Le Premier ministre évoque un « attentat odieux qui voulait frapper des Israélites qui se rendaient à la synagogue et qui a frappé des Français innocents qui traversaient la rue Copernic ». Ainsi pour le Premier ministre, les « Israélites » ne sont pas des Français puisqu'ils sont opposés aux « Français innocents ». »

J'ajouterai que Raymond Barre n'a jamais admis que c'était un lapsus : il s'agit de ce que j'appelle l'antisémitisme ordinaire.

« – Le second lapsus est fait par Jacques Chirac, président de la République, lors de son allocution du 14 juillet 2004 : « Nous sommes dans une période où les manifestations d'ordre raciste, [...] mettent en cause nos compatriotes juifs ou musulmans ou tout simplement parfois des Français [...] ». Là aussi, les Juifs, tout comme les musulmans, sont

distingués du corps national français. »

Faut-il penser que la majuscule à Juifs soit ici délibérée et signifie qu'on est passé des fidèles de la religion juive (on écrit ainsi les musulmans ou les chrétiens, sans majuscule) au peuple (« les Juifs » – comme on écrit « les Bretons », « les Parisiens ») ? Mais il est vrai que Jacques Chirac a bien fait un lapsus, une maladresse qui en effet en dit long sur l'antisémitisme ordinaire et le refus de considérer les juifs comme des Français, puisqu'il affecte un homme qui n'est pas antisémite.

Voici maintenant les propos de François Hollande que la conférencière considère comme un troisième lapsus d'Etat : peut-on les mettre sur le même plan que les précédents ? Y a-t-il même lapsus ?

« – Le troisième a été prononcé la semaine dernière par François Hollande, quelques jours après la profanation d'un cimetière juif. Lors de son discours au dîner du CRIF, il a dit : « J'étais la semaine dernière à Sarre-Union, dans ce cimetière dévasté par de jeunes lycéens, Français de souche comme on dit ». Lorsque le président de la République utilise cette expression « Français de souche », il désigne exclusivement des Blancs chrétiens (qui étaient effectivement les auteurs du crime) et exclut de la souche, tant les musulmans que les Juifs ».

François Hollande ne prend pas à son compte l'expression « Français de souche », puisqu'il prévient par ces mots « comme on dit ». Et la reprenant ainsi entre guillemets, après la profanation de tombes juives, que voulait-il dire ? Voulait-il opposer les « Français de souche » aux autres, comme font généralement ceux qui utilisent cette expression, et qui veulent ainsi signifier que les « autres » ne sont pas français ? François Hollande veut dire, il dit que les musulmans n'y étaient pour rien : il utilise donc l'expression « Français de souche » dans ce qu'elle peut avoir de choquant pour que ces profanations ne soient pas une nouvelle occasion de stigmatiser, comme on dit, les musulmans. Il n'y a donc là de racisme ni explicite, ni implicite.

Ainsi, quand bien même on admettrait que de toute façon il vaut mieux ne pas utiliser l'expression « Français de souche », même entre guillemets, cet exemple me paraît suffisant pour juger de l'interprétation « décoloniale » de la République : peut-on en effet de bonne foi considérer qu'il y a là un « lapsus d'État » de même nature que celui, réel, de Raymond Barre ? Si l'on met ces trois propos sur le même plan, plus rien ne veut rien dire, et tout dialogue devient impossible : je sais

iPhilo - la philosophie en poche

La première application de philosophie pour iPhone

<http://iphilo.fr>

d'avance que je serai tenu pour un mâle blanc républicain colonialiste, quoi que je dise. Défendre l'école comme je le fais sur *Mezetulle* sera la preuve que de ce colonialisme impénitent. Et comme il m'arrive de faire la critique des religions en général, je serai traité d'islamophobe, etc.

[Cet article de Jean-Michel Muglioni a été originellement publié le 15 juin 2015 dans Mezetulle.fr, la revue-blog de Catherine Kintzler, partenaire éditorial d'iPhilo.](#)